

Questions orales

M. Turner (Ottawa-Carleton): Si j'analyse les effets qu'une taxe peut avoir sur les consommateurs, je dois également analyser quels effets pourrait avoir la réduction d'une taxe de vente qui obligerait à trouver des recettes dans d'autres domaines, ce qui pourrait toucher le consommateur d'une autre façon.

M. Baldwin: Le Coca-Cola plutôt que l'essence.

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LES
ENTRETIENS AVEC L'ALBERTA—L'UTILISATION DES
RECETTES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au sujet de la taxe de \$1.90 le baril à l'exportation du pétrole brut de l'Ouest que propose le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A-t-il consulté le gouvernement albertain à cet égard, et a-t-il reçu l'approbation du gouvernement de l'Alberta et où pense-t-il que devrait aller le produit de cette taxe?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'ai répondu plusieurs fois à ces questions. J'ai discuté de cette taxe à plusieurs reprises avec les ministres de l'Alberta.

Une voix: Et alors, quelle est la réponse?

M. Macdonald (Rosedale): La réponse, c'est que le gouvernement de l'Alberta considère cette taxe illégale et immorale, mais qu'il veut avant tout avoir l'argent.

M. Yewchuk: J'aimerais savoir où le ministre pense que devrait aller le produit de cette taxe à l'exportation. Je sais déjà ce qu'en pense le gouvernement de l'Alberta. Quelle est l'attitude du ministre?

M. Macdonald (Rosedale): J'ai dit plusieurs fois que nous étions prêts à donner à la province les recettes qu'elle aurait reçues si elle avait vendu ces produits à des prix plus élevés au Canada. Toutefois nous pensons que le solde devrait être investi dans des projets de recherche et autres en vue de mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada.

Des voix: Bravo!

* * *

LES CORPORATIONS

LES PROFITS EXCESSIFS DES SOCIÉTÉS—L'OPPORTUNITÉ
DE L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question ou deux au ministre des Finances au sujet d'une nouvelle publiée dans la presse de ce matin selon laquelle les profits des sociétés ont augmenté de 57.7 p. 100 durant le troisième trimestre de 1973 et de 46.9 p. 100 au cours des neuf premiers mois, augmentations très appréciables surtout étant donné qu'ils avaient déjà augmenté de façon sensible en 1972. Le ministre des Finances envisage-t-il de présenter des mesures législatives visant à prélever un impôt sur les profits excessifs ou quelque moyen de ramener au moins une partie de ces profits au trésor public dans l'intérêt des Canadiens.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Dans ses comparaisons, le député ne devrait évidemment pas oublier que, même s'ils sont encourageants, les profits

[M. McGrath.]

cette année se relèvent des niveaux inférieurs de 1970, 1971 et de 1972.

M. Lewis: Pas de 1972.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je m'attends à ce qu'une bonne partie de ces profits se traduisent, comme je crois que c'est le cas actuellement, par de grandes immobilisations dans le cadre des projets d'investissement dont j'ai parlé à un des collègues du député et qui marquent une augmentation de 19 p. 100 par rapport à l'année dernière.

L'OPPORTUNITÉ DE L'ABSORPTION PAR LES RAFFINERIES
D'UNE PARTIE DE LA HAUSSE DU PÉTROLE BRUT EN
FONCTION DE L'AUGMENTATION DES PROFITS

M. David Lewis (York-Sud): Dans la même veine, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je me demande s'il a étudié le chiffre des profits. S'il l'a fait, il aura remarqué que les raffineries de pétrole au Canada ont augmenté leurs profits de 68.2 p. 100 au cours du troisième trimestre de 1973 par rapport à la même période de 1972 et de 37.9 p. 100 au cours des neuf premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de l'année dernière qui a été une très bonne année en dépit de ce que vient de dire le ministre des Finances. Vu ces bénéfiques, le ministre et le gouvernement ne devraient-ils pas insister pour que les raffineries absorbent une partie de l'augmentation du prix du pétrole brut, tout particulièrement comme elles font partie des mêmes sociétés multinationales qui ont monté leurs prix au Venezuela et au Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources): C'est ce qui a été fait au cours de ces derniers mois. Je conviens avec le député que les bénéfiques sont tels qu'on peut se permettre d'accorder au consommateur ce genre de soulagement pendant plusieurs mois.

LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS—L'OPPORTUNITÉ DE
L'OCTROI À LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE
L'AUTORITÉ NÉCESSAIRE À L'APPLICATION D'UNE
BAISSE OBLIGATOIRE DES PRIX

M. David Lewis (York-Sud): Dans le même domaine, monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au premier ministre. Plusieurs fois, le premier ministre a dit à la Chambre que si l'on avait des preuves que le consommateur est escroqué, le gouvernement serait prêt à prendre des mesures. Je me demande si le premier ministre a examiné les bénéfiques dont j'ai parlé. Dans ce cas, il aura découvert que la laiterie Silverwood a augmenté ses bénéfiques de 87 p. 100, avec une hausse des ventes d'environ 10 p. 100 seulement, et que Maple Leaf Mills a augmenté ses bénéfiques de 147 p. 100 . . .

Des voix: La question.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit poser une question. Il me semble qu'il donne des renseignements plutôt que d'en demander. Je suis certain que le député souhaite collaborer avec la présidence et qu'il en tiendra compte.

M. Lewis: Je le fais certes. Mais je ne peux m'empêcher de remarquer combien le parti conservateur est désireux de ne pas voir ces chiffres consignés au compte rendu.